



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Fracture numérique chez les seniors

Question écrite n° 14909

Texte de la question

M. Benjamin Haddad attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la fracture numérique chez les personnes âgées en France. Selon une étude de l'INSEE parue en 2021, l'illectronisme toucherait 62 % des 75 ans et plus. En outre, une personne de soixante ans ou plus sur trois serait concernée. La transformation digitale impacte toutes les dimensions de la vie sociale : dématérialisation croissante des services publics, achats en ligne, télémédecine, etc. Si le numérique représente une opportunité réelle en matière d'éducation, de santé, de citoyenneté et de développement économique, certains seniors sont pourtant aujourd'hui conduits à l'exclusion sociale, perdent des allocations auxquelles ils ont droit, telles que le RSA, et n'ont plus accès à certains services, comme l'achat de billets de train physiques du fait de la disparition des boutiques SNCF, faute d'équipement internet ou de maîtrise des outils digitaux. M. le député tient à saluer l'action du Gouvernement pour rapprocher le numérique du quotidien des Français qui en sont le plus éloignés, à travers notamment le prolongement sur trois années supplémentaires du financement des 4 000 conseillers numériques, déployés sur tout le territoire dans le cadre de France Relance. Il apparaît cependant important de renforcer les mesures d'accompagnement et les moyens de lutte contre la fracture numérique et résoudre les difficultés que peuvent occasionner la dématérialisation des services publics. À cet égard, il l'interroge sur les politiques d'accessibilité et d'accompagnement qu'il compte mettre en place pour soutenir les seniors les plus éloignés du numérique.

Données clés

Auteur : [M. Benjamin Haddad](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14909

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 29 avril 2024

Question publiée au JO le : [6 février 2024](#), page 740

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)